



Accusée de jets de bouteilles en verre et dégradation véhicule

Par **abinome**, le **23/08/2011** à **14:50**

Bonjour,

Je vous fais un résumé concis : depuis 7 ans nous habitons un immeuble composé essentiellement de propriétaires âgés et qui nous accuse constamment, mon fils et moi puisque je vis seule avec lui, de toutes les nuisances dès qu'il y en a. Jeudi dernier, j'étais dans la salle de bain depuis un certain temps qd j'ai fini par entendre une sonnette très insistante. Je me suis habillée au plus vite, plus personne à la porte mais des cris très forts en bas de l'immeuble. Là je me met au balcon et voit qu'un attroupement m'hurle dessus d'en bas. Ne comprenant pas, je descends, là un homme en furie m'insulte, prêt à me taper, et m'accuse d'avoir jeté 2 bouteilles en verre de mon balcon dont les éclats de l'une d'entre elles ont égratignées son camion tout neuf. La police municipale présente, le calme, moi je m'emporte et pleure disant que je n'y suis pour rien et fatiguée d'être accusée de tout. La police municipale me demande si elle peut monter chez moi. J'accepte, le policier va jusqu'à mon balcon et là voit un sac rempli de bouteille de verre et me dit : bein voilà c'est vous, y a des bouteilles de muscat vides et c'est ça qu'on a jeté par le balcon. Je lui rétorque que je ne dois pas être la seule à avoir ce genre de bouteille etc...mais il me dit qu'une plainte va être déposée et que je vais être convoquée par la gendarmerie. Que dois je faire ? Puisque je n'y suis pour rien et qu'est ce que j'encoure d'autant que personne n'a vu personne jeter ces 2 bouteilles ? Je vous remercie pour votre réponse

Par **chris_idv**, le **23/08/2011** à **15:31**

Bonjour,

"y a des bouteilles de muscat vides et c'est ça qu'on a jeté par le balcon."

Un balcon n'est pas spontanément l'endroit auquel on pense pour stocker [s]des[/s] bouteilles d'alcool vides et la coïncidence est, vous en conviendrez, pour le moins troublante.

La police municipal va rédiger son rapport et il sera bien évidemment accablant contre vous ...

4 options sont possibles:

o les 2 bouteilles sont tombées par accident de votre balcon ce qui semble pour le moins improbable (1 passe encore, mais 2 cela devient hautement suspect)

o vous avez jeté les 2 bouteilles vides

o votre fils a jeté les 2 bouteilles vides (à 7 ans un enfant peut agir avec betise)

o vous et votre fils n'y êtes pour rien mais en dehors de vos déclarations aucun élément matériel ne peut accréditer cette hypothèse

Accésoirement le fait que de multiples bouteilles d'alcool vides aient été trouvées par la police municipale sur votre balcon peut conforter l'hypothèse selon laquelle vous auriez un problème avec l'alcool.

Cordialement,

Par **abinome**, le **23/08/2011** à **16:05**

Merci pour votre réponse. Cependant, les bouteilles vides sont stockées sur mon balcon car il n'y a pas de "containers de verre" dans mon immeuble. Par conséquent, je les stockent dans des sacs sur mon balcon et je vais les déposer dans le container le plus proche de mon immeuble à l'occasion. Voilà c'est aussi simple que ça et je ne suis pas la seule à stocker des bouteilles et autres sur mon balcon. Par ailleurs, pensez vous que si j'étais l'auteur de ce jet de bouteilles, j'aurais été assez idiot pour laissez monter la police municipale sans les cacher auparavant, franchement c'était me tirer une balle dans le pied. Qu'en pensez vous ? D'ailleurs c'est ce que je dirais à la police si je suis convoquée et sans témoin de ce jet de bouteilles, comment peuvent ils être assurés que c'était moi ? Coupable idéale, ça s'est sure par contre

Par **abinome**, le **23/08/2011** à **16:40**

Par ailleurs, admettons que la gendarmerie décide que je suis responsable de ce jet de bouteille, je risque quoi exactement ? Par avance, merci